

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I. Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II. Prières des Quarante-Heures. — III. Correspondance romaine. — IV Discours de Mgr l'archevêque au jubilé d'argent épiscopal de Mgr l'évêque de Valleyfield. — V Le cultivateur canadien. — VI Les catholiques en Angleterre.

**AU PRONE****Le dimanche 24 juin**

On annonce :

La fête et la solennité des saints Pierre et Paul;

Dans le diocèse de Montréal, demain, 20e anniversaire de l'élection de Mgr l'archevêque.

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

Notes. — 1o on n'est plus obligé de jeûner la veille des saints Pierre et Paul, mais on fera abstinence le vendredi 29; 2o on n'est plus tenu d'assister à la messe, le 29 juin (vendredi), mais on doit s'efforcer de le faire.

**OFFICES DE L'EGLISE****Le dimanche 24 juin**

Fête de saint JEAN-BAPTISTE, 1e cl. avec octave; mém. du 11e dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint Guillaume et du dim.

Notes. — 1o on n'est plus obligé de jeûner la veille des saints Pierre et Paul, mais on fera abstinence le vendredi 29; 2o on n'est plus tenu d'assister à la messe, le 29 juin (vendredi), mais on doit s'efforcer de le faire.

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES****Le dimanche 1 juillet**

Dans les églises dédiées à saint Pierre seul, ou à saint Paul seul, la solennité se fait comme ailleurs, le 8 juillet, par la messe et les vêpres communes à S Pierre et à S. Paul, selon l'indication de l'Ordo provincial.